

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mai 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 27 juillet 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a augmenté de 23 300 (+0,1 %) en mai si l'administration publique fédérale est exclue. Parallèlement, le nombre de postes vacants a diminué de 26 000 (-3,3 %) pour s'établir à 759 000 en mai, poursuivant la tendance continue à la baisse observée au cours de la dernière année.

En mai, l'emploi salarié dans l'administration publique fédérale a augmenté de 106 600 (+39,4 %), après avoir diminué de 107 400 (-28,4 %) en avril. La baisse enregistrée au mois d'avril a été attribuable en grande partie à la grève déclenchée par l'Alliance de la fonction publique du Canada et devait être temporaire (voir la note plus bas). Si on tient compte de la hausse mensuelle enregistrée dans ce sous-secteur, l'augmentation globale de l'emploi salarié à l'échelle nationale s'est établie à 129 900 (+0,7 %) en mai.

En plus de la hausse globale observée dans les administrations publiques (+106 200; +9,1 %), sept secteurs ont enregistré des augmentations mensuelles du nombre d'emplois salariés, y compris les soins de santé et l'assistance sociale (+7 000; +0,3 %), les services d'hébergement et de restauration (+2 500; +0,2 %), les arts, les spectacles et les loisirs (+2 400; +0,8 %) ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques (+1 500; +0,1 %). Ces augmentations observées en mai ont été partiellement atténuées par le recul survenu dans la construction (-1 800; -0,2 %).

La croissance de l'emploi salarié total a ralenti au cours des derniers mois comparativement aux quatre derniers mois de 2022 et au début de 2023. De septembre 2022 à janvier 2023, l'emploi salarié total a généralement suivi une tendance à la hausse, et l'augmentation cumulative s'est chiffrée à 279 700 (+1,6 %). À titre de comparaison, la croissance enregistrée de janvier à mai s'est établie à 112 200 (+0,6 %).

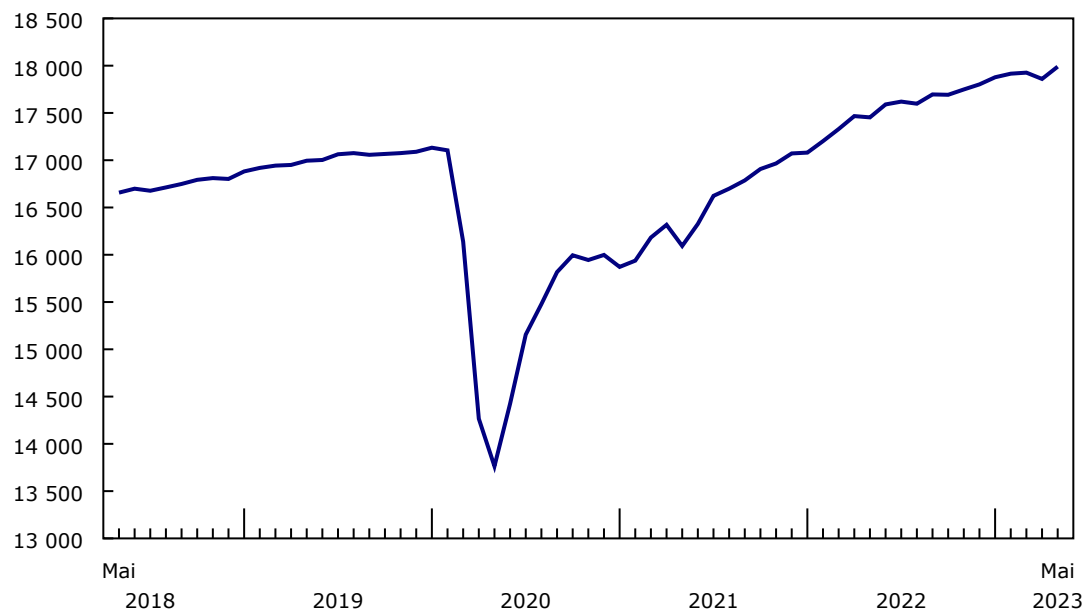
Note — Grève de l'Alliance de la fonction publique du Canada en avril

Le 19 avril, les membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada ont entamé une grève. Conformément aux concepts de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) qui sont énoncés dans le [Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail](#), la définition d'un « employé salarié » exclut les personnes qui sont en grève pendant toute la semaine de référence de l'EERH. La semaine de référence pour les estimations de l'EERH correspond aux sept derniers jours du mois de référence. Ainsi, le sous-secteur de l'administration publique fédérale a enregistré une baisse de l'emploi salarié et une hausse de la rémunération hebdomadaire moyenne en avril. Il était attendu que la majorité de ces changements soient temporaires; n'affectant que les résultats d'avril et s'annulant en mai.



Graphique 1 L'emploi salarié augmente en mai

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale augmente pour un troisième mois consécutif

En mai, l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale a progressé de 7 000 (+0,3 %), après avoir augmenté de 6 600 (+0,3 %) en avril et de 5 700 (+0,3 %) en mars. En mai, les hôpitaux (+2 700; +0,4 %) et les services de soins de santé ambulatoires (+2 200; +0,3 %) ont été à l'origine de plus de la moitié de l'augmentation mensuelle de l'emploi salarié dans le secteur. Le reste de la hausse mensuelle est survenue dans le sous-secteur des établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (+1 100; +0,2 %) et dans celui de l'assistance sociale (+1 000; +0,3 %).

L'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration progresse chaque mois depuis janvier 2023

L'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration a augmenté de 2 500 (+0,2 %) en mai, ce qui a porté l'augmentation cumulative depuis janvier 2023 à 22 300 (+1,7 %). Les services de restauration spéciaux — une industrie composée principalement de traiteurs, de cantines et de comptoirs mobiles et représentant environ 5 % du nombre total d'emplois salariés dans les services d'hébergement et de restauration — ont enregistré une hausse mensuelle de 1 100 (+1,6 %) du nombre d'emplois salariés, alors que les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint ont observé une augmentation de 1 100 (+0,1 %) en mai.

La croissance de l'emploi salarié dans les services professionnels, scientifiques et techniques ralentit en mai

L'emploi salarié dans les services professionnels, scientifiques et techniques a progressé légèrement (+1 500; +0,1 %) en mai. La croissance a ralenti dans le secteur en 2023, le taux de croissance moyen de l'emploi salarié s'étant chiffré à 0,2 % par mois depuis janvier, comparativement à un taux de 0,7 % par mois en 2022.

Dans l'ensemble, 4 des 9 industries qui composent le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques ont enregistré des hausses de l'emploi salarié en mai 2023. Les hausses les plus marquées ont été observées dans les services de comptabilité, de préparation de déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye (+800; +0,5 %) et dans l'architecture, le génie et les services connexes (+600; +0,3 %).

Le nombre d'emplois salariés dans la conception de systèmes informatiques et les services connexes a peu varié en mai. Depuis janvier 2021, la croissance de l'emploi salarié dans cette industrie (+36,7 %) a été près de trois fois plus élevée que celle de l'ensemble des industries (+13,1 %). Toutefois, la croissance de l'emploi salarié dans la conception de systèmes informatiques et les services connexes a ralenti plus récemment. De novembre 2022 à mai 2023, une augmentation cumulative de 8 000 (+2,1 %) a été enregistrée dans cette industrie, comparativement à une hausse cumulative de 33 400 (+9,6 %) d'avril 2022 à octobre 2022.

L'emploi salarié dans la construction recule d'un mois à l'autre

En mai, l'emploi salarié dans la construction a diminué de 1 800 (-0,2 %), ce qui a contrebalancé la hausse nette de 1 200 (+0,1 %) observée de février à avril. Le recul survenu au cours du mois a été attribuable à la baisse enregistrée par les entrepreneurs spécialisés (-1 500; -0,2 %). Parallèlement, l'emploi salarié a peu varié en mai dans la construction non résidentielle et la construction résidentielle, ainsi que dans les travaux de génie civil.

Léger ralentissement de la croissance mensuelle de la rémunération hebdomadaire moyenne en mai

D'un mois à l'autre, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,4 % pour atteindre 1 201 \$ en mai; à titre de comparaison, une hausse de 0,5 % a été enregistrée en avril. La croissance observée dans les soins de santé et l'assistance sociale (+2,4 % pour atteindre 1 061 \$) a été atténuée par la baisse survenue dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-3,2 % pour s'établir à 1 577 \$) et par le ralentissement de la croissance observé dans tous les autres secteurs.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 3,6 % en mai. La croissance a été principalement attribuable aux hausses enregistrées dans la foresterie et l'exploitation forestière (+10,0 % pour atteindre 1 404 \$), dans les services publics (+6,7 % pour atteindre 2 155 \$) et dans les autres services (sauf les administrations publiques) (+6,5 % pour atteindre 1 025 \$). En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 33,2 heures en mai, ce qui était essentiellement inchangé par rapport au mois précédent. Par rapport à un an plus tôt, la croissance de l'emploi (+3,2 %) a dépassé la croissance du nombre total des heures travaillées (+2,5 %), ce qui a entraîné une baisse de 0,6 % du nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

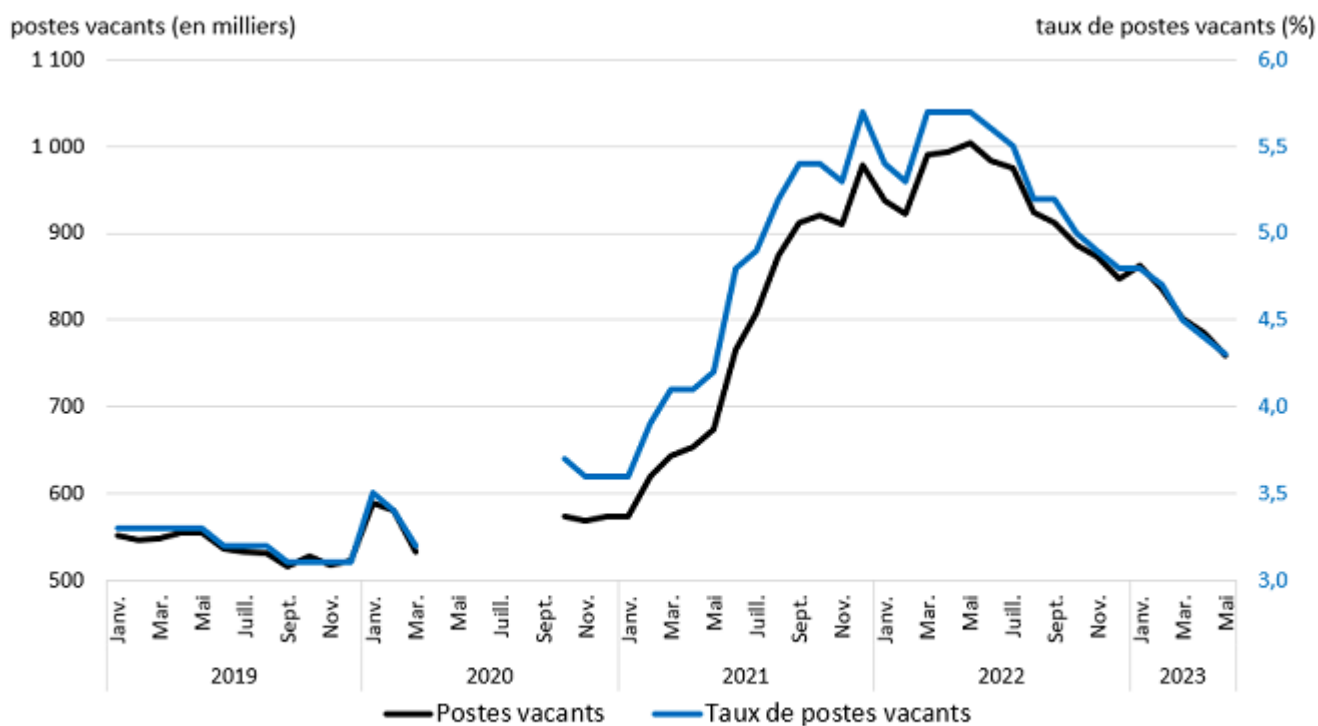
Le nombre de postes vacants continue de diminuer en mai

Le nombre de postes vacants a reculé de 26 000 (-3,3 %) pour s'établir à 759 000 en mai, poursuivant la tendance continue à la baisse observée au cours de la dernière année. Par rapport au sommet d'un peu plus d'un million (1 003 200) de postes non pourvus enregistré en mai 2022, le nombre de postes vacants était en baisse de 244 300 (-24,3 %) en mai 2023.

Le nombre de postes vacants a diminué dans six secteurs en mai, et c'est dans les soins de santé et l'assistance sociale (-12 500; -8,5 %) et dans les services d'hébergement et de restauration (-12 300; -11,1 %) que les baisses les plus marquées ont été observées. Parallèlement, le nombre de postes vacants a augmenté dans trois secteurs, et c'est dans la fabrication (+3 700; +6,7 %) et dans la finance et les assurances (+3 000; +11,3 %) que les hausses les plus élevées ont été enregistrées. Par rapport à un an plus tôt, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale est demeuré parmi les quelques secteurs n'ayant pas enregistré de baisse significative du nombre de postes vacants.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (postes occupés et vacants) — a légèrement diminué de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 4,3 % en mai, son plus bas niveau en deux ans. Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants était en baisse de 1,5 point de pourcentage, en raison de la diminution du nombre de postes vacants (-244 300; -24,3 %) combinée à la hausse du nombre d'emplois salariés (+410 900; +2,5 %).

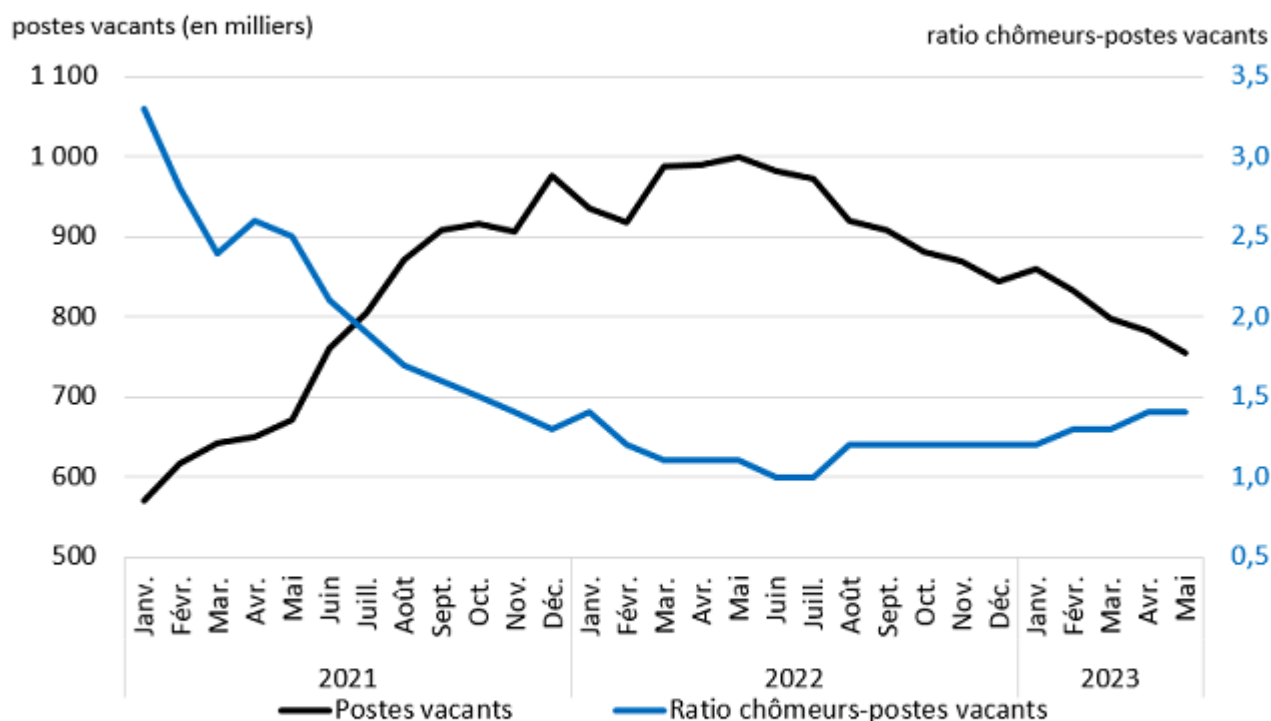
Infographie 1 – Le nombre et le taux de postes vacants poursuivent leur tendance à la baisse en mai



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

En mai, il y avait 1,4 chômeur pour chaque poste vacant, ce qui est presque inchangé par rapport au mois précédent, mais en hausse par rapport au creux de 1,0 enregistré en juin et en juillet 2022. Le nombre de chômeurs (mesuré au moyen de l'Enquête sur la population active) a augmenté de 34 800 en mai 2023, après avoir peu varié pendant cinq mois.

Infographie 2 – Le ratio chômeurs-postes vacants poursuit une tendance à la hausse alors que le nombre de postes vacants continue de diminuer en mai



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0432-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

Les services d'hébergement et de restauration enregistrent la plus forte baisse proportionnelle du nombre de postes vacants

Le nombre de postes non pourvus dans les services d'hébergement et de restauration a diminué de 12 300 (-11,1 %) pour s'établir à 98 100 en mai, ce qui représente la plus forte baisse proportionnelle parmi l'ensemble des secteurs. Le recul observé en mai fait suite à la diminution cumulative de 9 800 (-8,1 %) enregistrée pour les mois de février, mars et avril. Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 7,0 % en mai, en baisse par rapport à 7,8 % en avril. Malgré ce recul, le taux de postes vacants dans le secteur est demeuré le plus élevé parmi tous les secteurs en mai.

Le nombre de postes vacants diminue dans les soins de santé et l'assistance sociale

Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, le nombre de postes vacants a reculé de 12 500 (-8,5 %) pour s'établir à 134 500 en mai, après avoir peu varié en mars et en avril. Au cours de la période de six mois ayant précédé le mois de mai, le nombre de postes vacants dans le secteur a varié de 137 200 en novembre 2022 à 151 200 en janvier 2023, tandis que le nombre d'emplois salariés a augmenté de 30 600 (+1,4 %) depuis novembre 2022.

Le commerce de détail affiche son plus faible nombre de postes vacants depuis avril 2021

Il y avait 78 700 postes vacants dans le commerce de détail en mai, en baisse de 6 900 (-8,0 %) par rapport à avril et de 30 700 (-28,1 %) par rapport à mai 2022. En mai 2023, le nombre de postes non pourvus dans le secteur a atteint un creux inégalé depuis avril 2021 (77 500). Le taux de postes vacants dans le commerce de détail s'est établi à 3,8 % en mai 2023, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport au mois précédent et de 1,4 point de pourcentage par rapport à mai 2022. La baisse sur 12 mois du taux de postes vacants enregistrée en mai 2023 a été entièrement attribuable au recul du nombre de postes vacants (-6 900; -8,0 %), le nombre d'emplois salariés (2 010 800) dans le secteur ayant peu varié au cours de cette période.

Le nombre de postes vacants dans la fabrication augmente pour la première fois depuis septembre 2022

Dans le secteur de la fabrication, le nombre de postes non pourvus a augmenté (+3 700; +6,7 %) pour atteindre 59 000 en mai. Cette hausse fait suite à la baisse cumulative de 25 700 (-31,8 %) enregistrée de septembre 2022 à avril 2023.

Le nombre de postes vacants a augmenté dans deux autres secteurs en mai : la finance et les assurances (+3 000 pour atteindre 29 900) et la gestion de sociétés et d'entreprises (+1 000 pour atteindre 3 600).

Le nombre de postes vacants diminue au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan

Au Québec, le nombre de postes vacants a reculé de 10 800 (-5,3 %) pour s'établir à 193 900 en mai, après avoir peu varié en avril et avoir affiché une diminution semblable en mars (-9 100; -4,3 %). Le Manitoba (-3 700 pour s'établir à 24 000) et la Saskatchewan (-2 400 pour s'établir à 22 000) ont aussi enregistré un recul du nombre de postes vacants en mai. Ce nombre a peu varié dans les autres provinces en mai.

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants a diminué dans toutes les provinces, et c'est en Ontario (-111 200; -29,6 %), au Québec (-58 700; -23,2 %) et en Colombie-Britannique (-42 900; -26,6 %) que les diminutions les plus marquées ont été observées.

En mai, le Québec (4,8 %) et la Colombie-Britannique (4,7 %) ont continué d'afficher les taux de postes vacants les plus élevés parmi les provinces, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador (3,5 %) a affiché le taux le plus faible.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01, 14-10-0332-01 et 14-10-0357-01 seront mis à jour le 14 août 2023.

Prochaine diffusion

Les données de juin 2023 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 31 août 2023.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Mai 2022	Avril 2023 ^r	Mai 2023 ^p	Avril à mai 2023	Mai 2022 à mai 2023	Avril à mai 2023	Mai 2022 à mai 2023
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	1 158,91	1 195,60	1 200,75	5,15	41,84	0,4	3,6
Forêt, exploitation et soutien	1 276,50	1 421,41	1 404,10	-17,31	127,60	-1,2	10,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 253,97	2 325,88	2 313,83	-12,05	59,86	-0,5	2,7
Services publics	2 020,58	2 127,78	2 155,23	27,45	134,65	1,3	6,7
Construction	1 425,15	1 500,22	1 493,19	-7,03	68,04	-0,5	4,8
Fabrication	1 255,54	1 314,25	1 319,03	4,78	63,49	0,4	5,1
Commerce de gros	1 375,42	1 424,18	1 418,88	-5,30	43,46	-0,4	3,2
Commerce de détail	700,17	699,67	706,85	7,18	6,68	1,0	1,0
Transport et entreposage	1 212,84	1 250,28	1 246,16	-4,12	33,32	-0,3	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 510,75	1 629,08	1 577,36	-51,72	66,61	-3,2	4,4
Finance et assurances	1 549,53	1 598,37	1 610,93	12,56	61,40	0,8	4,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 224,02	1 250,76	1 252,51	1,75	28,49	0,1	2,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 656,64	1 714,77	1 728,29	13,52	71,65	0,8	4,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 528,06	1 661,50	1 618,42	-43,08	90,36	-2,6	5,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	964,13	1 012,82	1 016,14	3,32	52,01	0,3	5,4
Services d'enseignement	1 166,01	1 196,97	1 197,51	0,54	31,50	0,0	2,7
Soins de santé et assistance sociale	1 038,26	1 035,80	1 060,62	24,82	22,36	2,4	2,2
Arts, spectacles et loisirs	707,07	687,35	690,68	3,33	-16,39	0,5	-2,3
Services d'hébergement et de restauration	462,47	475,13	480,99	5,86	18,52	1,2	4,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	962,70	1 011,48	1 025,08	13,60	62,38	1,3	6,5
Administrations publiques	1 494,02	1 537,24	1 541,17	3,93	47,15	0,3	3,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 152,05	1 178,43	1 179,79	1,36	27,74	0,1	2,4
Île-du-Prince-Édouard	959,01	1 001,76	997,86	-3,90	38,85	-0,4	4,1
Nouvelle-Écosse	1 009,54	1 061,66	1 064,63	2,97	55,09	0,3	5,5
Nouveau-Brunswick	1 068,19	1 096,01	1 097,03	1,02	28,84	0,1	2,7
Québec	1 109,14	1 136,85	1 150,74	13,89	41,60	1,2	3,8
Ontario	1 193,79	1 230,47	1 232,03	1,56	38,24	0,1	3,2
Manitoba	1 044,85	1 096,75	1 093,91	-2,84	49,06	-0,3	4,7
Saskatchewan	1 136,66	1 162,71	1 158,51	-4,20	21,85	-0,4	1,9
Alberta	1 251,66	1 288,77	1 289,46	0,69	37,80	0,1	3,0
Colombie-Britannique	1 159,89	1 203,43	1 211,65	8,22	51,76	0,7	4,5
Yukon	1 326,38	1 364,74	1 368,18	3,44	41,80	0,3	3,2
Territoires du Nord-Ouest	1 557,19	1 608,11	1 587,76	-20,35	30,57	-1,3	2,0
Nunavut	1 543,58	1 664,28	1 657,69	-6,59	114,11	-0,4	7,4

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Mai 2022	Avril 2023 ^r	Mai 2023 ^p	Avril à mai 2023	Mai 2022 à mai 2023	Avril à mai 2023	Mai 2022 à mai 2023
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 453,1	17 859,6	17 989,6	129,9	536,5	0,7	3,1
Foresterie, exploitation et soutien	39,0	37,4	38,2	0,8	-0,9	2,2	-2,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	206,6	214,8	214,7	-0,0	8,1	-0,0	3,9
Services publics	128,1	132,1	132,7	0,6	4,6	0,4	3,6
Construction	1 116,5	1 166,5	1 164,7	-1,8	48,2	-0,2	4,3
Fabrication	1 556,8	1 563,7	1 563,6	-0,2	6,7	-0,0	0,4
Commerce de gros	812,3	824,0	824,7	0,7	12,4	0,1	1,5
Commerce de détail	2 010,0	2 019,4	2 018,2	-1,2	8,2	-0,1	0,4
Transport et entreposage	798,4	840,0	841,8	1,8	43,4	0,2	5,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	379,9	372,3	371,1	-1,2	-8,8	-0,3	-2,3
Finance et assurances	801,4	834,1	836,2	2,1	34,8	0,3	4,3
Services immobiliers, de location et de location à bail	281,0	290,3	291,1	0,9	10,2	0,3	3,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 156,5	1 216,2	1 217,7	1,5	61,2	0,1	5,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,8	126,3	127,7	1,4	4,9	1,1	4,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	834,5	846,1	844,6	-1,5	10,1	-0,2	1,2
Services d'enseignement	1 376,2	1 426,7	1 429,0	2,3	52,8	0,2	3,8
Soins de santé et assistance sociale	2 213,1	2 268,9	2 275,9	7,0	62,8	0,3	2,8
Arts, spectacles et loisirs	282,2	308,2	310,5	2,4	28,3	0,8	10,0
Services d'hébergement et de restauration	1 241,4	1 306,6	1 309,1	2,5	67,7	0,2	5,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	534,8	560,8	561,3	0,4	26,4	0,1	4,9
Administrations publiques	1 209,3	1 165,2	1 271,5	106,2	62,2	9,1	5,1
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	218,9	217,9	216,4	-1,5	-2,5	-0,7	-1,1
Île-du-Prince-Édouard	75,3	75,4	77,8	2,4	2,6	3,2	3,4
Nouvelle-Écosse	441,9	442,4	451,6	9,2	9,7	2,1	2,2
Nouveau-Brunswick	341,7	347,2	352,3	5,2	10,7	1,5	3,1
Québec	3 957,8	4 008,2	4 054,0	45,8	96,2	1,1	2,4
Ontario	6 747,2	6 919,3	6 955,6	36,3	208,4	0,5	3,1
Manitoba	619,9	631,3	638,9	7,6	19,0	1,2	3,1
Saskatchewan	493,4	506,1	507,1	1,0	13,7	0,2	2,8
Alberta	2 027,9	2 105,8	2 113,6	7,7	85,7	0,4	4,2
Colombie-Britannique	2 458,8	2 533,4	2 549,1	15,7	90,4	0,6	3,7
Yukon	23,3	23,8	24,5	0,7	1,2	2,7	5,2
Territoires du Nord-Ouest	26,7	28,0	28,1	0,1	1,4	0,3	5,1
Nunavut	20,5	20,7	20,6	-0,1	0,1	-0,6	0,7

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données désaisonnalisées¹

	Mai 2023 ^P Employés salariés ²	Mai 2023 ^P Postes vacants	Mai 2023 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 017,5	759,0	4,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	237,0	9,1	3,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	210,1	7,9	3,6
Services publics	131,6	2,7	2,0
Construction	1 149,6	69,4	5,7
Fabrication	1 552,5	59,0	3,7
Commerce de gros	818,6	28,6	3,4
Commerce de détail	2 010,8	78,7	3,8
Transport et entreposage	830,1	43,0	4,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	369,6	9,3 ^E	2,5 ^E
Finance et assurances	829,9	29,9 ^E	3,5 ^E
Services immobiliers, de location et de location à bail	288,8	11,4	3,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 215,5	46,9	3,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	125,9	3,6	2,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	836,2	41,9	4,8
Services d'enseignement	1 427,3	22,8	1,6
Soins de santé et assistance sociale	2 264,5	134,5 ^E	5,6 ^E
Arts, spectacles et loisirs	308,0	12,8	4,0
Services d'hébergement et de restauration	1 305,0	98,1	7,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	558,3	34,8	5,9
Administrations publiques ⁴	548,1	14,4	2,6
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	194,3	7,1	3,5
Île-du-Prince-Édouard	68,9	2,9	4,0
Nouvelle-Écosse	441,6	19,8	4,3
Nouveau-Brunswick	316,2	12,1	3,7
Québec	3 819,9	193,9	4,8
Ontario	6 611,8	264,1	3,8
Manitoba	600,3	24,0	3,8
Saskatchewan	488,9	22,0	4,3
Alberta	2 028,3	91,4	4,3
Colombie-Britannique	2 390,9	118,4	4,7
Yukon	18,9	1,3	6,5
Territoires du Nord-Ouest	21,9	1,4 ^E	5,8 ^E
Nunavut	15,8	0,6 ^E	3,8 ^E

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).